SAINTE AGATHE DES MONTS

Ici bat le cœur des Laurentides

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE**
**ET DU GREFFE**

## ENTRÉE EN VIGUEUR
## RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-M-271 INSTAURANT UN PROGRAMME D'AIDE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET À LA CULTURE AU CENTRE-VILLE

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Le « *Règlement numéro 2019-M-271 instaurant un programme d'aide à l'activité physique et à la culture au centre-ville* adopté par le conseil lors de sa séance du 26 mars 2019, **entre en vigueur en date de la présente publication.**

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre et a pour objectif de d'encourager les citoyens à s'engager dans des activités sportives et culturelles offertes au centre-ville et à contribuer à la continuation et au développement de telles activités.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8h à 17h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1er avril 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9
T. 819 326-4595 F. 819 326-5784
INFO@VSADM.CA